



6 Au service des autres

- Les ambassades, hauts-commissariats et consulats du Canada répondent également aux besoins d'autres auditoires éventuels. Par exemple,
 - ils assurent la promotion des valeurs et de l'image du Canada à l'étranger;
 - ils aident les artistes canadiens à se faire connaître sur la scène internationale;
 - ils permettent au gouvernement canadien de traiter directement avec les gouvernements étrangers sur de nombreux sujets;
 - ils servent de plate-forme internationale pour les autres ministères canadiens — Défense nationale, Citoyenneté et Immigration, Agence canadienne de développement international, par exemple.
- Aux ressortissants étrangers et aux clients internationaux, les missions offrent également :
 - une aide pratique concernant les investissements et les débouchés commerciaux au Canada;
 - des services de conseil en matière d'immigration en vue d'aider les candidats à l'émigration à faire leur choix et de leur expliquer comment partir du bon pied au Canada;
 - des services touristiques qui aident les étrangers à organiser leurs déplacements au Canada.

Les ambassadeurs au service du Canada

- Les ambassadeurs sont les plus hauts représentants du gouvernement canadien à l'étranger. Ils y déploient de nombreuses activités afin de promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada.
- Dans certains cas, les ambassadeurs sont accrédités auprès de plus d'un pays. Souvent, leur mandat dépend de l'endroit et de la situation particulière du pays où ils sont affectés.